

Thierry Chevallier, Séverine Landrier, Nadia Nakhili, "Du secondaire au supérieur : continuités et ruptures dans les conditions de vie des jeunes", Paris, La Documentation française, coll. « Panorama des savoirs », OVE (Observatoire national de la Vie Etudiante), 2009.

Les objectifs assignés à l'étude sont de mettre en évidence, à partir d'une revue exhaustive de la littérature existante, l'influence que le passage de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur exerce sur les conditions de vie des jeunes, en termes de continuités et de ruptures.

Une massification de l'enseignement supérieur, sans changement structurel majeur :

En deux générations, la part d'une classe d'âge accédant à l'enseignement supérieur en France est passée de 10 % à plus de 50 %¹. En 2005, 62 % des jeunes ont obtenu le Baccalauréat et 80 % des bacheliers s'inscrivaient immédiatement dans le supérieur. Les études supérieures sont désormais devenues le niveau de formation auquel aspirent les jeunes.

Un rapport du HCEEE² a retenu comme objectif d'atteindre le seuil de 50 % de diplômés du supérieur³. Il montre que la forte progression, dans les années 1980, de l'accès au Baccalauréat et à l'enseignement supérieur, suivie d'une stabilisation depuis 1995, ont eu de nombreux effets pervers : le déséquilibre entre les filières, l'inflation des filières offrant peu de débouchés professionnels et seulement 42 diplômés du supérieur pour 100 jeunes.

Surtout, malgré le développement considérable des effectifs depuis 40 ans, les filières de l'enseignement supérieur n'ont pas été profondément modifiées. Toutes préexistaient à cette massification⁴.

La question cruciale de l'échec au cours des premières années d'études dans l'enseignement supérieur :

Cette massification s'est accompagnée d'un taux d'échec important au cours des premières années : moins de 4 bacheliers généraux sur 10 franchissent le cap du DEUG (moins de 3 sur 10 chez les bacheliers en retard et 7 sur 100 chez les bacheliers technologiques)⁵. Les facteurs explicatifs sont nombreux : parmi eux, les difficultés d'adaptation des bacheliers à leur nouveau contexte d'étude et de vie. Cette étude vise à prendre la mesure de ces ruptures.

Partie I : le contexte de la transition de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur :

L'accès à l'enseignement supérieur dans un contexte de post-massification :

Entre 1960 et 2000, on a assisté à une explosion des effectifs bacheliers et étudiants : les effectifs étudiants ont été multipliés par 7 entre 1960 et 2004⁶. L'augmentation du nombre de bacheliers s'est accompagnée de la diversification du Baccalauréat, avec la création du Baccalauréat technologique en 1969 et du Baccalauréat professionnel en 1987. La proportion de bacheliers dans une classe d'âge était de 10 % en 1960, elle est passée à 20 % en 1970, puis 40 % en 1989 pour atteindre 62,5 % en 2005.

¹ DEPP, *Repères et références statistiques*, 2007 et années antérieures.

² Haut Comité Education, Economie, Emploi, 2007. Cet objectif a été retenu dans le cadre de la loi sur l'école.

³ Cet objectif est conforme aux politiques menées dans les pays de l'OCDE et aux perspectives de l'Union européenne définies à Lisbonne et réaffirmées en 2005.

⁴ Les IUT (1966), les CPGE et les sections de techniciens supérieurs (1959), les DEUG (1966).

⁵ Voir notamment Lemaire S., « Les facteurs de réussite dans les deux premières années d'enseignement supérieur (DEUG, DUT, BTS) », *Note d'information*, n°00-25, MEN-DEPP, 2000.

⁶ On passe de 243 000 étudiants à près de 1 730 000 en 2004 (DEPP- MEN, 2005).

Dans les années 1970, cette augmentation est essentiellement due au Baccalauréat technologique. La part du Baccalauréat général reste constante autour de 18 %. Dans les années 1990, c'est essentiellement la part de bacheliers du Baccalauréat professionnel qui augmente. La démocratisation du Baccalauréat, qui a permis la poursuite d'études supérieures pour le plus grand nombre, s'est donc réalisée au prix d'une hiérarchie entre les différentes séries du Baccalauréat. La majorité des bacheliers technologiques sont les premiers de leur famille à atteindre le niveau du Baccalauréat (seulement un parent sur dix des bacheliers technologiques a un diplôme de l'enseignement supérieur, contre un sur trois pour les parents de bacheliers généraux). Les bacheliers technologiques sont deux fois plus nombreux à être d'origine sociale modeste que les bacheliers généraux.

Toutes les études concluent à un phénomène de ségrégation sociale dans les séries du Baccalauréat. Les sociologues parlent d'une « démocratisation ségrégative » de l'enseignement supérieur. Ainsi « 43 % des bacheliers enfants de cadres ont un Baccalauréat S contre 26 % de l'ensemble des bacheliers et 33 % des bacheliers S ont des parents cadres contre 20 % de l'ensemble des bacheliers. Il en est de même pour les bacheliers enfants d'enseignants, dont plus de 46 % ont un Baccalauréat S », à l'inverse, « 26 % des bacheliers enfants d'ouvriers ont un bac STT ou SMS contre 19 % de l'ensemble des bacheliers »⁷.

On distingue deux périodes : entre 1960 et 1980 où la croissance des effectifs étudiants se réalise surtout à l'université. Puis une croissance plus rapide, de 1980 à 2000, où l'augmentation des effectifs du technique court (DUT et surtout BTS) va s'ajouter à celui des effectifs universitaires. Depuis 2000, on assiste à une stabilisation des effectifs étudiants dans l'ensemble des filières.

Cette évolution profite à tous les milieux sociaux : si depuis 1984 les chances d'accès à l'enseignement supérieur ont été multipliées par 2, elles ont été multipliées par 3,5 pour les enfants d'ouvriers. De fait, la proportion d'enfants d'ouvriers dans l'enseignement supérieur a été multipliée par 3 entre 1986 et 1996 (DEPP, 2003).

Mais, malgré l'accroissement global des effectifs étudiants, les filières de l'enseignement supérieur ne se sont pas toutes ouvertes de la même façon. Le développement spectaculaire des STS et globalement de l'offre de filières techniques courtes et professionnelles est la conséquence du développement des Baccalauréats techniques et professionnels entre 1980 et 2000. Cette croissance différenciée a modifié la structure de l'enseignement supérieur : principalement universitaire à 75 % en 1970 (les IUT et les STS ne représentent alors que 6 % des étudiants), il se diversifie progressivement. Le poids du technique court atteint 15 % des effectifs étudiants en 2004.

Ces chiffres soulignent le caractère élitiste des CPGE qui ne représentent que 3 à 4 % des étudiants, proportion constante depuis la fin des années 1960 en dépit de l'ouverture de l'enseignement supérieur. L'université scolarise près de 60 % des étudiants. La part des CPGE a été divisée par deux entre 1960 et 2000, celle des BTS et des IUT a été multipliée par 5 sur la même période. L'université scolarise donc, depuis les années 1980, une proportion de moins en moins importante d'étudiants dans les filières générales.

La massification de l'enseignement supérieur a donc eu pour principale conséquence la professionnalisation et la diversification des enseignements, avec la montée en puissance de l'enseignement supérieur court.

L'université a développé des antennes délocalisées pour accueillir l'afflux d'étudiants et favoriser une offre de formations de proximité : ces étudiants sont souvent plus faibles scolairement et plus typés socialement que le public des sites principaux. Ces antennes délocalisées ont en effet été ouvertes dans des villes plus petites, rurales ou industrielles, dont la population est socialement moins favorisée que celle des grandes villes universitaires. Tout

⁷ O. Sautory, « La démocratisation de l'enseignement supérieur : évolution comparée des caractéristiques sociodémographiques des bacheliers et des étudiants », *Education et Formations*, n°74, 2007.

en favorisant l'accès à l'enseignement supérieur pour des bacheliers d'origine modeste⁸, ces antennes créent une université différente, plus typée, dont l'offre de formation est plus restreinte, les enseignants moins présents et moins en prise avec la recherche. Ces antennes permettent également des études dans des conditions matérielles et pédagogiques évitant une rupture trop marquée avec l'enseignement secondaire. Pour le moment, les études ne sont pas suffisantes pour pouvoir conclure que les chances d'abandon en DEUG, et donc les sorties sans diplôme de l'enseignement supérieur, sont supérieures dans les sites délocalisés⁹.

Les évolutions récentes de l'enseignement supérieur : 2000-2007.

La stabilisation des effectifs s'accompagne d'une baisse de la sélectivité des filières non universitaires et d'une désaffection pour les études universitaires, en particulier dans les filières scientifiques.

1991 : ralentissement de la progression du nombre des bacheliers.

1995 : ce nombre commence à décroître et baisse des premières inscriptions dans l'enseignement supérieur.

Depuis 1995 : on constate une stabilisation de l'effectif total de la population étudiante (baisse du nombre d'entrées mais celle-ci est compensée par la prolongation des études supérieures et l'arrivée d'étudiants étrangers). Cette stagnation du nombre d'étudiants, après trois décennies de croissance ininterrompue, se révèle préoccupante car elle s'accompagne d'une redistribution sensible des effectifs entre les différentes filières du supérieur. Ainsi, de 1995 à 2003, les entrées en DEUG ont diminué de 23 % en droit et de 30 % en sciences alors qu'elles augmentaient de 12 % dans le secteur de la santé et de 120 % en STAPS.

La baisse de la sélectivité des filières à accès limité :

Malgré la baisse du nombre de bacheliers à partir de 1995, la création de CPGE et d'IUT s'est poursuivie, ce qui a considérablement réduit la sélectivité des filières à accès limité. De 1995 à 2001, 104 départements d'IUT et 22 IUT de plein exercice, 136 STS et 19 CPGE ont été créés dans les établissements publics, sans compter les ouvertures dans l'enseignement privé. La sélectivité réelle des filières est difficile à apprécier du fait des candidatures multiples, néanmoins on constate que : les STS ne font plus toutes le plein, de nombreux départements d'IUT peinent à recruter, malgré l'appel massif à des candidats classés en liste complémentaire. La mise en place par le Ministère de l'Education nationale (MEN) d'une procédure centralisée d'admission en CPGE à partir de 2003 permet de mesurer la pression exercée par la demande : sur 57 500 candidats ayant déposé un dossier, près de 47 000 ont reçu une proposition d'admission, dont plus de la moitié dans la classe correspondant à leur premier vœu. On observe que le nombre d'élèves de deuxième année des CPGE scientifiques est inférieur au nombre de places qui leur sont réservées dans les écoles d'ingénieurs.

La désaffection pour les études scientifiques universitaires :

On constate une baisse des inscriptions dans les premiers cycles scientifiques au profit d'autres filières telles que le droit, la médecine ou les sciences économiques, voire des disciplines littéraires. Ce constat est atténué par la réorientation vers les sciences, en second cycle universitaire, d'étudiants ayant initialement choisi les filières courtes, et de ceux qui ont échoué aux concours d'entrée en deuxième année de médecine ou de pharmacie ou encore de ceux qui ont quitté les CPGE sans entrer dans une école.

⁸ Cette ouverture s'est effectuée dans des conditions financières supportables pour leurs familles, très au-delà de ce qu'aurait permis la seule augmentation du nombre de bourses étudiantes.

⁹ C'est le cas dans l'académie de Bordeaux, mais d'autres travaux dans l'académie de Dijon montrent que les étudiants dans le site délocalisé du Creusot ne semblent pas pénalisés par rapport à ceux du site de Dijon (Bernet 2005).

Mais, de 1995 à 2001, alors qu'on observe une baisse de près de 7 % du nombre de bacheliers S, le nombre de ceux qui se dirigent vers des études « non scientifiques » augmente de 7 % et la part des bacheliers qui s'orientent vers les sciences, la technologie et le secteur de la santé passe de 86 % à 78 %. Les DEUG des universités sont les plus touchés avec une diminution de 32 % des entrées de nouveaux bacheliers et de 12 % pour les CPGE scientifiques. Seuls les IUT et les écoles d'ingénieurs à préparation intégrée enregistrent une légère progression. La récente décision d'accroître le *numerus clausus* des études médicales provoque un afflux de bacheliers dans les facultés de médecine, afflux disproportionné au regard de l'accroissement des chances de réussite au concours. Ce phénomène s'exerce au détriment des DEUG scientifiques.

Avec la régression du Baccalauréat littéraire (il ne représente plus que 1/5^{ème} des Baccalauréats généraux), les Baccalauréats S se retrouvent dans toutes les filières générales de l'université où ils réussissent mieux que les autres bacheliers. Par exemple, en 2001, pour l'ensemble des universités, le taux de réussite au DEUG en deux ans des bacheliers S est de 54 % en droit contre 33 % pour les bacheliers L et 37 % pour les bacheliers ES, de 70 % en lettres contre 62 % pour les bacheliers L et 65 % pour les bacheliers ES, de 60 % en langues contre 49 % pour les L et ES. En 2002-2003, les bacheliers S représentaient plus de la moitié des nouveaux inscrits en CPGE économiques et commerciales et près du quart en CPGE littéraires !

La voie scientifique des lycées continue donc de jouer le rôle de filière d'excellence¹⁰. Malgré la baisse de la sélectivité des filières à accès limité, le lien entre origine sociale et type de formation supérieure évolue très peu entre 1997 et 2004. Sur cette période, le lien déjà très marqué entre origine sociale et série de Baccalauréat se renforce à l'entrée dans l'enseignement supérieur, leur poids dans l'orientation des nouveaux bacheliers a augmenté. Par conséquent, l'ouverture du système éducatif a donné plus de poids aux inégalités de choix et d'orientation.

Les enjeux de l'orientation dans des filières de « rentabilité » différente :

Avec la massification de l'enseignement supérieur, apparaît la banalisation des diplômes. Ce phénomène renforce l'importance du choix de la bonne filière. Cela provoque également l'inflation, dans les journaux, des classements sur les filières « efficaces », sur les Grandes Ecoles et les CPGE ou les palmarès universitaires.

Parmi ceux qui n'obtiennent pas leur DEUG en deux ans (soit plus de la majorité), plus d'un tiers redouble, les autres se réorientent vers des filières de « technique court » ou arrêtent les études. La période du DEUG est déterminante pour la poursuite des études supérieures, puisque ceux qui arrivent à surmonter cette sélection poursuivent leurs études pour les deux tiers dans un Master.

Intégrer une filière plutôt qu'une autre est devenu pour les étudiants un enjeu crucial. Par exemple, trois ans après la formation, plus de 8 étudiants de prépa HEC ou scientifique sur 10 ont intégré une école. Ce sont ceux qui ont la satisfaction la plus grande par rapport à leur formation (et ceux de sciences humaines et sociales, la plus faible)¹¹.

Les procédures d'orientation : entre sélectivité et projet individuel :

Avec la massification de l'enseignement supérieur s'est développée une hiérarchisation des filières de formation à la fois dans le secondaire et dans le supérieur.

¹⁰ Sur le caractère élitiste de la filière scientifique, voir en particulier, Le Bastard-Landrier S., « L'expérience subjective des élèves de seconde : influence sur les résultats scolaires et les vœux d'orientation », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 34, n°2, 2005, pp. 143-164.

¹¹ Lemaire S., « Profils et devenir des élèves inscrits dans une CPGE », *Note d'information*, n° 01 -31, MEN-DEPP, 2001.

Présentation de l'évolution historique des procédures et des acteurs de l'orientation au lycée :

Le rôle de la famille dans le processus d'orientation : les classes sociales favorisées et les parents enseignants connaissent les rouages du système éducatif : le choix du collège, des langues vivantes et des options qui permettent à leurs enfants de fréquenter les bonnes classes, les bons établissements et les bons élèves¹². Or, depuis les années 1980, les procédures d'orientation accordent une plus grande place aux parents, dont les décisions sont très généralement acceptées par le corps enseignant. Les familles vont adopter des choix plus ou moins ambitieux et un degré de fermeté face aux décisions de l'équipe éducative qui sont fortement corrélés à leur CSP. Le choix des études reste tributaire d'une stratégie de court terme pour les familles les plus défavorisées (elles n'ont pas les moyens d'assurer des études longues) et d'un phénomène d'autosélection fort chez les élèves d'origine populaire. En effet, parmi les accédants à la classe de seconde générale et technologique, moins d'un jeune sur quatre s'est vu refuser l'orientation demandée¹³.

La procédure d'orientation à l'entrée dans l'enseignement supérieur :

Les études montrent qu'il s'agit d'un moment où l'inégalité des chances entre les étudiants est la plus forte¹⁴. Une des principales conséquences de la diversité du système d'enseignement supérieur français est le rôle prédominant qu'y joue l'information.

Après les conclusions du Conseil européen de Lisbonne (et l'objectif d'accroître les taux de diplômés de l'enseignement supérieur), la France s'est dotée, sur proposition du rapport Hetzel en 2006, et suite à la création de la délégation interministérielle à l'orientation, d'un nouveau système d'orientation post-bac dit « active » qui introduit une réelle rupture dans l'histoire éducative du pays. La nouvelle procédure, depuis 2007, est censée contribuer à la baisse du nombre de sorties sans diplôme de l'enseignement supérieur en aidant le lycéen à construire son projet d'étude et à réfléchir à ses motivations avant son inscription post-bac. Un avis est émis par le conseil de classe de Terminale, il est envoyé à l'établissement sollicité qui se prononce. La cible de cette nouvelle procédure, vu le taux d'échec, reste les bacheliers technologiques ou professionnels qui souhaitent s'inscrire à l'université. Les universités sont en train de dresser un premier bilan de l'orientation active après un an d'expérimentation, mais il est encore trop tôt pour évaluer l'efficacité de ces mesures.

Les déterminants des choix d'études et des parcours vers l'enseignement supérieur.

Les choix avant le Baccalauréat :

Les déterminants individuels : autosélection pour les filles, les élèves en retard et les jeunes d'origine populaire.

La CSP : à résultats scolaires comparables, le fait d'être issu d'une CSP moyenne ou supérieure favorise le vœu d'orientation vers une filière scientifique.

Les filles sont moins portées à envisager un cursus scientifique : à niveau scolaire identique, une fille a en moyenne 15 % de chances en moins qu'un garçon de demander une orientation scientifique.

Le fait de ne pas avoir connu de redoublement influence positivement la demande d'orientation scientifique.

L'estime de soi scolaire favorise l'orientation en 1^{ère} S.

Les déterminants contextuels : l'importance de l'établissement dans les vœux des élèves.

¹² Voir, par exemple, A. Van Zanten, *L'école de la périphérie : scolarisation et ségrégation en banlieue*, Paris, PUF, 2001.

¹³ Enquête « Jeunes 2002 » de la DEPP.

¹⁴ J. Guichard, « Comment démocratiser la transition lycée-enseignement supérieur », *L'orientation scolaire et professionnelle*, n°4, 1999, pp. 595-625.

Ils sont contraints dans leurs choix par le nombre de filières¹⁵ et par l'offre de places dans leur établissement¹⁶. Surtout, on note une influence déterminante de la composition sociale de l'établissement : les élèves des lycées défavorisés et/ou fréquentant un établissement qui propose des filières d'enseignement technique ont moins tendance à envisager une orientation en 1^{ère} S. Une fois les vœux réalisés par l'élève, on constate que certains établissements ont tendance à accroître le phénomène de sélection : en pénalisant, par exemple, les filles et les jeunes d'origine modeste. Toutes choses égales par ailleurs, les élèves scolarisés dans des lycées favorisés ont plus de chance d'aller en 1^{ère} S.

Plus l'établissement est favorisé, plus l'estime de soi en mathématiques est élevée. Dans les établissements socialement hétérogènes, l'auto-évaluation est particulièrement sévère du fait de la comparaison sociale. Les élèves défavorisés des lycées défavorisés sont ceux qui ont le niveau d'ambition le plus faible en matière de durée des études. Preuve de l'influence déterminante du contexte de l'établissement, les élèves défavorisés dans un lycée favorisé estiment avoir de meilleures chances de réussir leur Baccalauréat dès la première année (81 %) que les élèves favorisés des lycées défavorisés (77,2 %). Même si aucune étude ne le démontre réellement, il semble que les enseignants ont tendance à adapter leur niveau d'exigence aux élèves.

Par conséquent, à possibilités équivalentes dans l'enseignement supérieur, tous les bacheliers n'accèdent pas aux mêmes formations. La DEPP observe qu'un bachelier S a 2,8 fois moins de chances d'aller en CPGE quand il est de milieu populaire que quand il vient d'un milieu aisé. Ce phénomène s'explique par « l'autosélection », le fait que les élèves des milieux défavorisés se sélectionneraient eux-mêmes et renonceraient à des filières même quand leurs résultats scolaires le leur permettent et ne demanderaient pas les filières les plus ambitieuses ou les plus sélectives. Toutes les études concluent que le phénomène de l'autosélection est majoritaire dans l'explication de l'accès socialement différencié aux filières de l'enseignement supérieur.

Les choix post-bac :

- Plus les résultats scolaires au Baccalauréat sont bons, plus la durée d'étude envisagée est longue.

- A résultats scolaires équivalents, les filles ont deux fois moins de chances d'envisager une CPGE ou une filière sélective que les garçons, alors que le fait d'être une fille n'a pas d'influence sur la durée d'étude envisagée¹⁷. Ces choix différents des filles pourraient être liés à la confiance en soi (mais ce facteur n'est pas encore étudié pour l'orientation post-bac), et surtout leurs projets professionnels sont différents de ceux des garçons.

-L'origine sociale joue sur la durée des études envisagée.

-L'origine ethnique : les enfants d'origine immigrée ont un degré d'aspiration scolaire supérieur, ce qui pèse sur la durée envisagée des études. Ainsi, un élève d'origine étrangère, même de famille défavorisée, sera au moins aussi ambitieux, à résultats scolaires équivalents, qu'un élève français issu d'un milieu favorisé. Les mêmes résultats (degré d'aspiration plus élevés que les jeunes français) sont observés aux niveaux d'orientation inférieure¹⁸.

-Les souhaits d'orientation en CPGE sont plus élevés dans les lycées favorisés et/ou dans les lycées ayant une CPGE. Un élève a 1,8 fois plus de chances d'exprimer un tel souhait si son

¹⁵ 17 % des jeunes accédant à la seconde déclarent qu'il était difficile de trouver près de chez eux un établissement scolaire dispensant la formation recherchée (Caille 2005). Ce phénomène est accentué en milieu rural et pour des spécialités pointues dans l'enseignement professionnel ou technologique.

¹⁶ Seulement 3,8 % demandent une orientation vers une série non préparée dans l'enceinte de leur établissement.

¹⁷ N. Nakhili, « Impact du contexte scolaire dans l'élaboration des choix d'études supérieures des élèves de terminale », *Education et Formations*, n° 72, 2005.

¹⁸ Voir par exemple N. Nakhili, 2005, *Op. Cit.* ; J.-P. Caille, « Les projets d'avenir des enfants d'immigrés », *Les immigrés en France*, Paris, INSEE, 2005.

lycée a une CPGE¹⁹. De même, la présence d'une CPGE joue de façon négative sur la probabilité d'aller à l'université.

Partie II : Les lycéens : une population aux expériences scolaires diverses, plus ou moins préparée à l'enseignement supérieur.

Les filles sont plus nombreuses à déclarer « ne pas aimer les maths » et à considérer cette discipline comme difficile et ayant une connotation masculine.

S. Lemaire et B. Lesueur montrent la grande méconnaissance des débouchés professionnels des filières universitaires, surtout dans le domaine scientifique²⁰.

A l'université, la continuité disciplinaire est moins forte qu'en CPGE (notamment pour ceux qui se retrouvent dans une filière universitaire par défaut). A l'université, la rupture avec les pratiques du lycée est importante : dans les rythmes d'évaluation (la révision semestrielle est nouvelle), dans les méthodes de travail et dans le rapport entre étudiants et enseignants. Les ruptures en termes d'encadrement et de lieu sont moins fortes dans les CGPE (les étudiants restent dans les lycées, et non dans des amphithéâtres).

La condition de lycéen et d'étudiant : les difficultés du « métier » :

L'absentéisme post-bac concerne environ 20 % des étudiants de CPGE et de STS, qui peuvent s'absenter parce qu'ils échangent leurs cours, ils sont 48 % dans ce cas en IUT, plus de 56 % en santé, 55 % en sciences économiques et 52 % en SHS.

Les aides : une nouvelle formule de tutorat a été lancée par le MEN en 2006 : l'opération « 100 000 étudiants pour 100 000 élèves » visait à offrir aux élèves de collège et lycées « ambition réussite » volontaires une aide de deux heures hebdomadaires assurée par des étudiants de l'enseignement supérieur volontaires. L'originalité de la mesure est que l'aide ne se limite pas aux difficultés scolaires, elle est également consacrée à l'orientation et à l'ouverture culturelle. Mais il est encore trop tôt pour connaître les résultats de cette opération. Les cours particuliers payants peuvent concerner jusqu'à 25 % des lycéens, ceux des « grands lycées » sont plus concernés que les autres. Plus les parents sont diplômés, plus ils passent de temps à aider leurs enfants dans leurs devoirs. Mais la mère y consacre toujours deux fois plus de temps que le père, en 2003.

Les conditions et les modes de vie des lycéens dans leur établissement :

92 % des lycéens se trouvent bien dans leur lycée, contre 6 % plutôt mal et 2 % très mal²¹. Quant au développement de la citoyenneté étudiante, ce sont les élèves des lycées favorisés qui en profitent plus. Les inégalités sociales et scolaires s'accompagnent au final d'inégalités politiques et citoyennes.

Partie III : les lycéens, des jeunes aux conditions de vie aussi diverses que les étudiants :

Le logement : la décohabitation familiale, rupture dominante de la transition entre secondaire et supérieur

En moyenne, 8 % des élèves du secondaire contre 54 % des étudiants du supérieur vivent loin du domicile familial durant la semaine, une proportion en hausse (63 %). Cette décohabitation du domicile parental constitue la rupture majeure dans les conditions de vie

¹⁹ N. Nakhili, « L'environnement scolaire, quels effets sur les aspirations « individuelles » : le cas de l'entrée dans l'enseignement supérieur », thèse de Doctorat en sciences de l'éducation, Université de Bourgogne, 2007.

²⁰ S. Lemaire et B. Lesueur, « Bacheliers S : motivations et choix d'orientation après le Baccalauréat », *Note d'Information*, n°05.15, MEN-DEPP, 2005.

²¹ Enquête du CSA pour l'Union nationale lycéenne, CSA 2006, qui confirme des études datant des années 1990 (Dubet, 1991).

engendrées par l'accès à l'enseignement supérieur. Le type d'études, le niveau de réussite au Baccalauréat et le revenu des parents sont décisifs : les boursiers ont deux fois plus de chances de vivre chez leurs parents que les non boursiers, mais ils vivent deux fois plus souvent en résidence collective.

Les transports : plus le niveau scolaire s'accroît, plus les distances parcourues augmentent. Les temps de transport les plus longs sont en région parisienne.

Conditions de vie financière et activités rémunérées :

Au moins les trois quarts des étudiants exercent au minimum un petit boulot pendant l'été ou l'année universitaire. La filière influe sur la probabilité d'avoir une activité rémunérée importante : faible en CPGE, forte pour les étudiants en Lettres et Sciences Humaines. L'exercice d'une activité rémunérée influe fortement sur l'emploi du temps des étudiants : les étudiants actifs consacrent moins de temps aux heures de cours et au travail personnel que les autres et ont des probabilités d'absence supérieures. Le recours à une activité professionnelle rémunérée supérieure à un mi-temps diminue significativement les chances de réussite des étudiants (de l'ordre de 29 % de chances en moins). L'exercice d'un travail accroît le risque d'échec et l'échec accroît en retour les risques d'exercer un travail concurrent des études : de telle sorte que le processus de dégradation des chances scolaires est cumulatif.

Les filles exercent une activité rémunérée plus fréquemment que les garçons (51 % contre 44,3 %), mais ces derniers y consacrent plus de temps, ce qui augmente leur pouvoir d'achat par rapport aux filles. On constate aussi que les étudiants masculins exercent plus souvent des emplois enrichissant leur CV et préparant leur insertion professionnelle. L'activité rémunérée des étudiants semble préfigurer les disparités professionnelles ultérieures entre les hommes et les femmes et témoigne de la résistance du modèle traditionnel opposant carrière masculine et travail d'appoint féminin.

La santé des lycéens :

L'alimentation : la cantine majoritairement, le fast-food dans les grandes métropoles.

Le manque de sommeil : 30 % des lycéens signalent au moins un trouble chronique. 38 % des étudiants estiment ne pas dormir suffisamment, les troubles du sommeil sont mentionnés par 21 % des étudiants. Ces troubles sont attribués au stress (19 %), aux examens (17 %) et à l'anxiété (19,5 %).

Stress et consommation de psychotropes :

Les élèves sont en proie au stress dit « situationnel » dès le collège : le stress est véhiculé quotidiennement par l'institution scolaire, les parents et les médias. Les élèves intériorisent très tôt cette pression de la réussite. La CNAM chiffre à 8,7 % le nombre de jeunes âgés de 10 à 19 ans qui ont fait l'objet, en 2000, d'une prescription de psychotropes (anxiolytiques et antidépresseurs). Si on ajoute l'automédication fournie par la famille et les produits achetés librement en pharmacie, on arrive à une situation relativement préoccupante. Mais aujourd'hui les adolescents vont plus facilement qu'hier consulter un psychologue (en 2002, 11 % des filles et 8 % des garçons ont rencontré un psychologue contre respectivement 4,5 % et 4 % en 1993).

Le fait d'avoir un travail en dehors des études aggrave la détresse psychologique, le fait d'avoir des revenus insuffisants est associé à davantage de problèmes de santé physique. Les étudiants inscrits pour la première fois en médecine et pharmacie sont dans une plus

grande détresse psychologique, à cause de la sélection sévère à laquelle ils sont soumis. De façon générale, les filles enregistrent des scores de stress plus élevés que les garçons.

Un étudiant sur cinq a l'habitude de prendre un médicament stimulant avant les examens (17,4 % prennent parfois ou souvent des calmants, des antidépresseurs et/ou des somnifères, OVE, 2004), ce qui est nettement supérieur à ce qui a été observé au lycée. Les étudiants ont moins recours aux consultations de psychologues que les lycéens (5,1 %), mais leur fréquence augmente. La prise de stimulants est la plus fréquente chez les étudiants en droit, en sciences économiques, en médecine et en CPGE.

Les conduites à risque des jeunes :

Au lycée, l'utilisation de tranquillisants et de somnifères est principalement féminine. 36 % des étudiants ont une consommation régulière d'alcool (au moins une fois par semaine), 46 % pour les garçons et 28 % pour les filles. La consommation de tabac devient identique chez les étudiants et les étudiantes (23 % de consommation quotidienne et 5 % fument 15 cigarettes et plus). Une fois dans le supérieur, la consommation des filles tend donc à diminuer. La consommation de tabac n'est pas liée au stress ni au surmenage : au contraire, le risque d'être fumeur et gros fumeur augmente quand le nombre d'heures d'enseignement suivies est faible. On constate une relation très nette entre consommation de tabac et réussite : les étudiants en retard ont plus tendance à fumer beaucoup. Le tabagisme se rencontre plus souvent chez les étudiants les moins studieux.

De la découverte à la pratique de la sexualité :

La génération « post-sida » semble aujourd'hui se sentir moins concernée par le risque. Elle a une connaissance des modes de transmission moins bonne que celle de ses aînés : ils sont, par exemple, 24 % à croire en la transmission possible du VIH par piqûre de moustique. Les 18-24 ans sont moins nombreux qu'en 1998 à déclarer avoir utilisé un préservatif dans l'année : une baisse de 11 points chez les hommes (de 80 % à 69 %) et de 4 points chez les femmes (de 66 % à 62 %) qui marque une rupture avec l'augmentation régulière observée depuis 1992. Les étudiants en médecine et autres professions de santé, les étudiants en sciences et les étudiants les plus sportifs ont plus de chances de se protéger que les étudiants en lettres et en sciences humaines.

La vie sociale des lycéens, différente de celle des étudiants ?

Internet est devenu une pratique culturelle centrale pour les lycéens, encouragée et légitimée par l'école. L'importance du capital économique et culturel familial conditionne fortement la pratique d'Internet (il représente un investissement important et un poste de dépense permanent auprès du fournisseur d'accès). Un sondage IPSOS-Sony de 2003 confirme que 87 % des 15-24 ans surfent sur Internet contre 45 % en moyenne de la population française. La « fracture numérique » n'est donc pas économique mais bien générationnelle. Les étudiants disposent désormais tous d'un accès à Internet. La proportion d'étudiants qui possède un ordinateur personnel est passée de 31,4 % en 1994 à 59,6 % en 2000. La probabilité d'acquérir un ordinateur est plus élevée chez les garçons, au sein de formations scientifiques et techniques, et au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus universitaire. Elle est également supérieure chez les étudiants d'origine sociale favorisée, ceux qui vivent en couple ou chez leurs parents.

Conclusion : Malgré de profondes transformations de l'offre de l'enseignement supérieur, une constante demeure, celle des « inégalités des possibles ». En dépit d'une généralisation des poursuites d'études, d'une démocratisation et d'une moindre sélectivité des filières, l'accès aux diverses filières de l'enseignement supérieur continue à être marqué par les

inégalités sociales et par les hiérarchies des séries du Baccalauréat. Le poids des inégalités sociales pèse également sur les processus d'orientation vers l'enseignement supérieur, notamment par des choix – comme dans le secondaire – encore fortement marqués par l'autosélection.

Les principales ruptures ou continuités qu'entraîne le passage de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur sont la décohabitation et, plus largement, l'acquisition de l'autonomie. Mais la famille demeure, dans la majorité des cas, un soutien financier actif.

Des tensions apparaissent chez les jeunes non boursiers dont les parents ont un revenu modeste insuffisant pour financer le départ du domicile parental. Le recours au petit boulot est la solution adoptée par un grand nombre d'étudiants, ce qui a de nombreuses conséquences négatives sur leurs études.

Les pratiques et les modes de vie ne changent pas fondamentalement lors de cette transition : la continuité prédomine pour la vie sociale et citoyenne, les modes d'alimentation, les modes de communication (l'usage d'Internet). Deux changements interviennent : les rythmes de sommeil (plus courts) et le stress. Celui-ci devient plus important au cours des études supérieures.